



# Ordonnance de l'OFCOM sur les installations de télécommunication (OIT)

Modification du ...2021

---

*L'Office fédéral de la communication (OFCOM)  
arrête:*

I

L'annexe 2 de l'ordonnance de l'OFCOM du 26 mai 2016 sur les installations de télécommunication<sup>1</sup> est modifiée conformément au texte ci-joint.

II

La présente ordonnance entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2021.

...2021

Office fédéral de la communication:  
Bernard Maissen

<sup>1</sup> RS 784.101.21

*Annexe 2*  
(art. 2, al. 1)

## **Prescriptions techniques applicables aux interfaces, conformément à l'art. 3, al. 1, OIT<sup>2</sup>**

N°	Titre du document	Édition
...		
RIR0101	Communication aéronautique	10
RIR0102	Navigation aéronautique	10
...		
RIR0604	Radionavigation maritime	11
...		
RIR1008	Applications à courte portée non spécifiques	22
...		

<sup>2</sup> Les prescriptions applicables aux interfaces peuvent être obtenues gratuitement auprès de l'Office fédéral de la communication, rue de l'Avenir 44, case postale, 2501 Bienne, ou consultées gratuitement sur son site à l'adresse suivante: [www.ofcom.ch](http://www.ofcom.ch) > L'OFCOM > Bases légales > Pratique en matière d'exécution > Appareils et installations > Prescriptions techniques d'interface (RIR).

